



Traité Chekalim

Michna 7 - Chapitre 7

על הפלח ועל בעצים,
שיהו בכהנים נאותים בהם.
ועל פרה,
שלא והוא מועלים באפרה.
על קנים הפסולות,
שיהו באות משלצבור;
רבי יוסה אומר:
המספק את קנים,
מספק את הפסולות.

Au sujet du sel et du bois [le tribunal a décrété] que les Cohanim devaient les utiliser,

- de la vache, qu'ils ne se rendent pas coupables de sacrilège (Mé'ilah) avec sa cendre,
- des pigeons [propres au sacrifice venant en place des] pigeons improches [au sacrifice] qu'ils sont prélevés sur la communauté.

Rabbi Yossé dit : le fournisseur de pigeons est tenu de fournir [les remplaçants] pigeons défectueux.

La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions

